

## Élections aux Commissions Administratives Paritaires Nationales et aux Commissions Consultatives Paritaires

Dans le cadre des scrutins aux commissions administratives paritaires nationales et aux commissions consultatives paritaires, les organisations syndicales suivantes ont déposé des listes :

Listes présentées par	CAPN 1 pour le corps d'administrateur des Finances publiques	CAPN 2 pour les grades d'administrateur des Finances publiques adjoint et d'inspecteur principal des Finances publiques	CAPN 3 pour le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques	CAPN 4 pour le grade d'inspecteur des Finances publiques	CAPN 5 pour le corps de géomètre- cadastrateur des Finances publiques	CAPN 6 pour le corps de contrôleur des Finances publiques	CAPN 7 pour le corps d'agent administratif des Finances publiques	CAPN 8 pour le corps d'agent technique des Finances publiques	CCP 1 des agents contractuels de droit public exerçant les fonctions d'entretien, de restauration ou de gardienage	CCP 2 des autres agents contractuels de droit public
FO DGFIP			X	X	X	X	X	X	X	
FSU Finances			X	X		X	X	X		X
CFDT Finances Publiques	X	X	X	X	X	X	X		X	
CGT Finances Publiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CGC-DGFIP	X									
CGC et Union Syndicale UNSA-CFTC DGFIP		X	X	X						
Union Syndicale UNSA-CFTC DGFIP						X	X	X	X	
FGAF SNAFiP			X	X		X	X			
SOLIDAIRES Finances Publiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SCSFIP	X	X								
SNCD FiP	X	X								

L'administration dispose d'un délai jusqu'au 27 octobre inclus pour contrôler l'éligibilité des candidats figurant sur ces listes.

A Paris, le 23 octobre 2014

*Cartier*

Céline CARTIER  
Chef du Pôle Dialogue social  
du Bureau RH-1A